

Le *Bulletin* est publié par le conseil de la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick pour renseigner les membres de la Corporation sur ses activités et sur celles de la CTINB et diffuser toute nouvelle susceptible d'intéresser les membres associés aussi bien que les membres agréés.



The *Newsletter* is published by the Corporation of Translators, Terminologists and Interpreters of New Brunswick Board to keep Corporation members informed of its activities and those of the Corporation. It presents all news likely to be of interest to both associate and certified members.

## Mot du président

Salutations à toutes et à tous,

J'ai été élu à la présidence de la CTINB lors de la dernière AGA de la Corporation. Le conseil de la Corporation n'a pu alors être remplacé au complet, faute de candidatures, et fonctionne avec une équipe réduite : il n'y a pas de vice-président(e).

Notre Corporation a un problème de relève, phénomène qui, sans être propre à notre association, est tout de même inquiétant. Je suis membre de la CTINB depuis 1988 et je vois des gens qui étaient là, dans les années 1980, et qui ont été pendant plusieurs années autour de la table du conseil. Ces gens ont beaucoup donné. S'ils sont sollicités à répétition, c'est que les « plus jeunes » brillent par leur absence. C'est un signe indéniable que la relève n'est pas au rendez-vous à la CTINB.

Nos membres devront se ressaisir et reprendre en main la CTINB. La Corporation ne saurait fonctionner longtemps avec un conseil atrophié. Elle a besoin de la participation, de la collaboration et de l'engagement de ses membres. Je m'adresse en particulier à nos membres agréés qui n'ont jamais fait partie du conseil et qui pourraient contribuer aux travaux de notre organisation.

La Corporation a besoin de « bras » pour faire fonctionner ses divers comités et pour appliquer certains programmes, p. ex. le programme de mentorat, qui s'adressent à ses membres associés.

Votre Corporation a besoin de votre participation. Pourra-t-elle compter sur vous?

Au nom du conseil de la CTINB, je souhaite à tous nos membres de joyeuses Fêtes et une bonne, heureuse et prospère année.

Le président,  
Alain Otis, trad. a.

## Message from the President

Greetings to all!

I was elected president of the CTINB at the Corporation's last AGM. However, the Corporation board could not be fully renewed at that time, due to a lack of nominations, and is currently functioning with a reduced complement: there are no vice-presidents.

Our Corporation has a succession problem. Although our association is not the only one to face such a dilemma, it is nonetheless worrying. I have been a member of the CTINB since 1988 and I still see the same people who were there in the 1980s and who have served on the board for a number of years. These people have done much for the Corporation and yet they are called upon to serve again and again, because the "younger generation" is conspicuous by its absence. This is an undisputed sign that the CTINB needs new blood.

Our members have to pull together and get the CTINB back on the right track. The Corporation cannot function for long with an atrophied board. It needs the participation, cooperation and commitment of its members. I am appealing in particular to our certified members who have never sat on the board and who could contribute to the work of our organization.

The Corporation needs "hands" to enable its various committees to function and to apply certain programs, such as the mentorship program, intended for its associate members.

Your Corporation needs your participation. Can it count on you?

On behalf of the CTINB board, I wish all our members a merry Christmas and a happy and prosperous New Year.

### Dans ce numéro/In This Issue

Mot du président/  
Message from the President

AGA/AGM 2002

L'interprétation communautaire  
au Canada/Community  
Interpretation in Canada

Nouvelles du CTIC/  
CTIC News

Prix et membres  
d'honneur/Reward and Honourary  
Members

**AGA 2002****AGM 2002****Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle****Minutes of the Annual General Meeting**

tenue le 26 octobre 2002 à 15 h  
au Centre communautaire Sainte-Anne, salle D-203, à  
Fredericton

held on October 26, 2002, at 3 p.m.  
at the Centre communautaire Sainte-Anne, Room D-203,  
Fredericton

**1. Constatation du quorum (12 membres agréés)**

Ayant constaté la présence de 15 membres agréés, la présidente, Sybil Whitman, déclare la séance ouverte à 15 h.

**1. Quorum (12 certified members)**

After confirming the presence of 15 certified members, President Sybil Whitman declared the meeting open at 3 p.m.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel quel et à l'unanimité sur une proposition de Frédéric Grogner, appuyée par Faith Cormier.

**2. Adoption of Agenda**

The agenda, proposed by Frédéric Grogner, seconded by Faith Cormier, was adopted unanimously as presented.

**3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 27 octobre 2001**

Le procès-verbal est adoptée à l'unanimité après correction de « quelle que façon que ce soit » à l'avant-dernier paragraphe de la page 2, sur une proposition de Frédéric Grogner, appuyée par Martine Cantin.

**3. Adoption of Minutes of the AGM held on October 27, 2001**

The minutes, proposed by Frédéric Grogner, seconded by Martine Cantin, were adopted unanimously, after "quelle façon que ce soit" in the second-last paragraph on page 2 of the French version, was corrected.

**4. Rapports des membres du Conseil****4. Reports****A) Rapport de la présidente - Sybil Whitman****A) President's Report**

Tout d'abord, je tiens à vous dire que je suis ravie de voir autant de membres assister à l'Assemblée générale annuelle de la CTINB. Cette réunion annuelle est une des rares occasions dans l'année de renouer les liens et d'en créer de nouveaux. En préparant ces rencontres, le conseil d'administration essaie toujours de joindre l'utile à l'agréable et nous espérons avoir atteint cet objectif.

I would like to begin by saying how pleased I am to see so many members here for today's Annual General Meeting of the CTINB. Every year, this meeting provides all of us with a rare opportunity to renew ties with old friends and also to make new acquaintances. In planning the day, the Board always tries to combine business with pleasure, and I hope we have succeeded in doing so this year.

Je vous ai déjà communiqué la plupart de mes activités à titre de présidente dans les trois numéros du *Bulletin* de la CTINB publiés depuis novembre dernier. Je tenterai donc aujourd'hui de m'en tenir à un résumé. Le conseil d'administration de la CTINB a tenu huit réunions ordinaires au cours de l'année afin de traiter des questions administratives courantes. En plus d'organiser et de présider ces réunions, j'ai représenté la CTINB à deux réunions du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada. La première a eu lieu à Montréal les 17 et 18 novembre 2001 et la deuxième s'est déroulée par téléconférence le 27 avril 2002. J'ai aussi représenté la CTINB au sein du Conseil de l'industrie de la traduction du Nouveau-Brunswick (Traduction NB), qui s'est d'abord réuni à Moncton le 4 mai 2002 et qui a ensuite tenu son Assemblée générale annuelle ici même au Centre Sainte-Anne, ce matin. Tout récemment, soit le mardi 10 septembre, j'ai assisté à une réunion entre le bureau de direction de Traduction NB, le chef du cabinet du premier ministre, Hermel Vienneau, et une représentante du ministère des Affaires intergouvernementales, Nathalie Dubois, afin de discuter de la possibilité d'amorcer conjointement des projets favorisant le développement des industries de la langue du Nouveau-Brunswick et de trouver des solutions à la pénurie des traducteurs et d'interprètes qui se dessine à l'horizon.

Most of my activities as President have been described in detail in the three issues of the CTINB Newsletter published since last November, so I will try to be brief in reporting on them today. The CTINB Board held eight regular meetings in the course of the year to look after routine administrative matters. In addition to planning and chairing those meetings, I represented the CTINB at two meetings of the Canadian Translators and Interpreters Council. The first was held in Montreal on November 17 and 18, 2001, and the second was a conference call held on April 27, 2002. I also represented the CTINB on the N.B. Translation Industry Council (Translation NB), which met in Moncton on May 4, 2002, and held its Annual General Meeting here at the Centre Sainte-Anne this morning. Just recently, on Tuesday, September 10, I attended a meeting between the executive of Translation NB, the Premier's Chief of Staff, Hermel Vienneau, and Nathalie Dubois of the Department of Intergovernmental Affairs, to discuss possible joint initiatives to foster the development of New Brunswick's language industries and remedy the looming shortage of translators and interpreters.

La réunion d'automne du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada est prévue pour les 23 et 24 novembre. Un point important à l'ordre du jour sera l'adoption de la version anglaise de l'Entente de réciprocité sur les normes nationales d'agrément par toutes les associations provinciales et territoriales autres que la CTINB, l'OTTIAQ et l'ATIO. Ces dernières ont déjà signé la version française en juin 2001. L'élaboration de cette entente a été longue et difficile. Mais nous sommes presque arrivés au but. Tous les membres agréés de notre profession partout au Canada bénéficieront de nombreuses voies d'harmonisation des conditions et des procédures d'agrément. Ainsi, la validité et la transférabilité de nos titres d'agrément seront garanties et il sera plus facile de conclure une entente de réciprocité entre le CTIC et le Bureau de la traduction fédéral afin que l'on reconnaisse les titres d'agrément ou d'accréditation accordés par l'autre.

Pour ma part, l'événement le plus marquant de l'année a été le Congrès mondial 2002 de la Fédération internationale des traducteurs (FIT), tenu à Vancouver du 6 au 10 août. Plus de 500 délégués de 41 pays y ont assisté, et l'événement a été un grand succès à tous les égards. La CTINB était bien représentée par trois membres, soit moi-même, Nicolas Andreiu et Jo-Anne Elder. Jo-Anne a participé à la table ronde sur la traduction littéraire et a animé un atelier intitulé « Bumps Along the Road » (Les obstacles en cours de route). Nicolas travaillait à établir des contacts et à recruter des interprètes de conférence, des professionnels dont le Nouveau-Brunswick a grandement besoin. J'ai participé à la table ronde à titre de représentante du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada avec Bruce Knowlden, président du CTIC, Betty Cohen, qui venait d'être élue présidente à la FIT pour trois ans, et Johanne Boucher, présidente de l'OTTIAQ. Ma présentation sur l'interprétation communautaire a été très bien accueillie et j'espère que ma participation à la table ronde a permis de mieux faire connaître notre province et notre association.

Je tiens à ajouter que le congrès de la FIT a aussi été un succès financier. Les mises de fonds des associations provinciales et territoriales leur seront remboursées, probablement avec intérêts. Tout laisse croire que la contribution de 1000 \$ de la CTINB s'est révélée un bon placement.

Me voilà maintenant rendue à ce que je considère être ma tâche la plus importante en cette dernière journée à titre de présidente, soit celle de remercier mes collègues du conseil d'administration de leur excellent travail et de leur dévouement au cours des deux dernières années. En effet, Faith et Marion ont servi leurs collègues et leur profession pendant cinq années d'affilée. Je ne peux pas trouver les mots pour exprimer pleinement mon admiration et ma reconnaissance devant leur dévouement inébranlable aux causes communes des professionnels de la langue. Marion, à titre de deuxième vice-présidente, a joué deux rôles importants, soit celui de présidente du comité d'adhésion et celui de rédactrice du *Bulletin de la CTINB*. Elle s'est acquittée des deux responsabilités avec gentillesse et distinction. Sa nature généreuse et son esprit de collaboration ont contribué à la stabilité

The upcoming fall meeting of the Canadian Translators and Interpreters Council is scheduled for November 23 and 24. One major item on the agenda will be the signing of the English version of the Mutual Recognition Agreement on certification requirements by all provincial and territorial associations other than the CTINB, the OTTIAQ, and the ATIO, which signed the French version in June 2001. The development of that agreement has been a long and difficult process, but now the end is finally in sight. All certified members of our professions across Canada will benefit in various ways from the formal harmonization of our certification requirements and procedures. This will not only ensure the validity and portability of our certified titles, but it will also facilitate the conclusion of a new reciprocity agreement between the CTIC and the federal Translation Bureau so that each can recognize the certification or accreditation awarded by the other.

For me, the undisputed high point of the year was the 2002 World Congress of the International Federation of Translators (FIT), held in Vancouver from August 6 to 10. This event was attended by over 500 delegates from 41 countries around the world, and by any standards, it was a tremendous success. The CTINB was well represented by three members: myself, Nicolas Andreiu, and Jo-Anne Elder. Jo-Anne participated in a panel on literary translation and also led a workshop entitled "Bumps Along the Road." Nicolas was busy networking, trying to recruit much-needed conference interpreters for New Brunswick. I participated in the panel representing the Canadian Translators and Interpreters Council, along with CTIC President Bruce Knowlden, Betty Cohen, who had just been elected President of the FIT for a three-year term, and OTTIAQ President Johanne Boucher. My presentation on the topic of community interpreting in Canada was well received, and I hope my presence on the panel helped to raise awareness of our province and our association.

I might add that the FIT Congress was a success in financial terms as well. The seed money provided by the provincial and territorial associations will be returned to them, probably with interest. At this point, it looks as though the CTINB's contribution of \$1000 was a good investment.

Now I come to what I consider my most important duty on this, my last day as your President, and that is to thank my fellow Board members for all their hard work and dedication over the past two years. Indeed, Faith and Marion have served their colleagues and their profession for five years in a row, and no words can fully express my admiration and gratitude for their unwavering devotion to our common causes as language professionals. Marion, as Second Vice-President, has done double duty, chairing the Membership Committee and editing the CTINB Newsletter. She has filled both roles with grace and distinction, and her natural generosity and spirit of cooperation have contributed to the stability of the Board. Faith, on the other hand, has often played the equally essential role of devil's advocate, enjoining us to consider each issue from a different -and sometimes wholly unexpected-

du conseil. Faith, en revanche, a souvent joué le rôle tout aussi important d'avocat du diable en nous obligeant d'étudier toutes les questions d'un angle différent et, parfois, inattendu. La CTINB lui est redevable pour un solde bancaire positif et un grand nombre de conseils sensés, dont la plupart ont été suivis.

Notre secrétaire, Céline, a fait preuve des deux qualités les plus recherchées par tous les présidents du monde : ses procès-verbaux sont brefs et exacts et elle n'est jamais absente d'une réunion. Grâce à sa patience, à son jugement et à sa connaissance de la profession de traducteur et de traductrice, elle a apporté de précieuses contributions à notre organisme au cours des trois dernières années.

Notre premier vice-président, Jean-Roch, a eu la tâche difficile d'amorcer et de mettre au point le processus d'agrément sur dossier. D'après notre expérience, il s'agit d'une option de rechange valable à l'examen d'agrément, surtout pour les candidats ayant de nombreuses années d'expérience professionnelle. Par contre, le processus est aussi plus exigeant pour nos membres qui doivent évaluer les échantillons soumis par les candidats. Jean-Roch a dirigé le processus pendant presque quatre ans au cours desquels j'ai souvent fait appel à son tact et à son jugement pour les questions relatives à ce dossier ainsi que bien d'autres.

Ida Orenbach m'a remplacée en tant que coordonnatrice de l'examen d'agrément. L'automne dernier, elle a eu à mettre en oeuvre les nouvelles conditions pour les personnes désirant s'inscrire à l'examen d'agrément conformément à l'entente de réciprocité entre le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario. Le changement n'est jamais populaire et tout changement exige de nombreuses explications. Ida s'en est tirée avec la patience et l'humour qu'on lui connaît.

Frédéric avait le rôle d'observateur et de représentant de l'université de Moncton, mais sa contribution réelle dépasse de loin cette description de tâches. Bien qu'il ait eu à se déplacer de Moncton à Fredericton, il n'a presque jamais manqué de réunion. De plus, il a participé non seulement aux discussions portant sur la formation, mais à toutes nos discussions. Il est heureux que le prochain conseil de la CTINB, formé surtout de membres de la région de Moncton, puisse, comme nous, profiter de ses connaissances et de son expérience.

Cette année encore, Gestex a offert d'excellents services de soutien administratif, y compris l'établissement d'un nouveau système de classement central et la révision complète de la liste des membres sur le site Web de la CTINB. Je tiens à remercier Ami Castonguay de son travail laborieux à réviser la liste et de ses efforts continus pour garder le site Web à jour. Dorénavant, Agathe Laliberté sera responsable de notre système de classement central et conservera toutes les copies des curriculum vitae, des certificats et d'autres documents justificatifs dans les dossiers individuels des membres de la CTINB. Je vous remercie, Agathe, de votre aide au cours des deux dernières années. Autrement, je n'aurais pas tenu le coup comme présidente.

angle. The CTINB has her to thank for its healthy bank balance and for a great deal of sage advice, most of which was heeded.

As Secretary, Céline has displayed the two qualities most prized by presidents and chairpersons the world over: she writes minutes that are both accurate and brief, and she never misses a meeting. With her patience, discretion, and sound knowledge of the translation profession, she has made an invaluable contribution to our organization in the past three years.

Our First Vice-President, Jean-Roch, has had the difficult task of breaking in and fine-tuning the on-dossier certification process. The CTINB's experience with on-dossier certification has shown that it is a valuable alternative to the CTIC certification exam, especially for candidates with many years of professional experience. However, it does make greater demands on our own members, who are called on to evaluate candidates' work samples. Jean-Roch has orchestrated the process for nearly four years, and throughout that time, I have relied heavily on his tact and good judgment, in this and other matters.

Ida Orenbach took over from me as certification exam coordinator two years ago, and last fall she had to implement the new requirements applicable to certification exam candidates following the signing of the Mutual Recognition Agreement between the New Brunswick, Québec, and Ontario associations. Change is never popular, and it always necessitates a multitude of explanations. Ida handled the inevitable inquiries with her characteristic patience and good humour.

Frédéric's nominal role is that of observer and representative of the université de Moncton, but his real contribution to the work of the CTINB goes far beyond those limits. Despite having to travel from Moncton to Fredericton, he has hardly ever missed a Board meeting and has participated in all of our discussions, not just those relating to training. It is a great comfort to know that the next CTINB Board in Moncton will be able to benefit from his knowledge and experience, as we have.

Again this year, Gestex has provided the CTINB with top-notch administrative support services, including the establishment of a new central filing system and a complete overhaul of the member lists posted on the CTINB Web site. I would like to thank Ami Castonguay for his painstaking work on the latter project and for his ongoing efforts to keep our Web site up to date. As for the central filing system, it will be maintained by Agathe Laliberté, who will place all copies of résumés, certificates, and other supporting documents received from CTINB members in their individual files for safekeeping. Thank you so much, Agathe, for all your help in the past two years. I wouldn't have lasted long as President without you.

Mes derniers remerciements sont pour Jeannette, dont les services rendus à la CTINB au cours des cinq dernières années sont trop nombreux à énumérer. Son titre officiel de représentante des membres associés ne lui rend pas justice. Elle a accepté sans hésiter de s'occuper d'un grand nombre de projets, dont la conception des nouvelles cartes de membres que vous avez reçues cette année. Avec une efficacité tranquille, elle a mené tous ces projets à terme. Son souci du détail et son tact inspirent la confiance, et sa personnalité chaleureuse entraîne la bonne volonté. Bref, elle est professionnelle. Je vous remercie, Jeannette, au nom du conseil, de votre service loyal.

Les deux dernières années m'ont permis de grandir énormément sur les plans professionnel et personnel. J'ai été très fière de vous servir à titre de présidente. Je vous remercie tous.

### **B) Rapport du premier vice-président - Jean-Roch Cyr**

Pendant l'année 2001-2002, mes efforts ont surtout porté sur le processus d'agrément par reconnaissance du dossier. Avec le temps, c'est-à-dire depuis 1998, année où la CTINB a commencé à offrir ce mode d'agrément, nous nous sommes efforcés d'améliorer le processus en facilitant sans cesse les choses à la fois pour les candidats et les évaluateurs.

Au cours de l'année, nous avons reçu plusieurs demandes de renseignements ainsi que trois demandes d'agrément, dont deux sont présentement à l'étude. Quant au troisième dossier, je vous informe que nous avons maintenant un nouveau membre agréé dont le dossier a été examiné de façon anonyme par trois évaluateurs externes.

Je désire aussi souligner que j'ai siégé au Comité d'adhésion dirigé par la deuxième vice-présidente, M<sup>me</sup> Marion Macfarlane, et dont fait partie aussi la représentante des membres associés M<sup>me</sup> Jeannette Landry.

En terminant, je remercie mes collègues du conseil d'administration de leur précieuse collaboration et je souhaite bon succès au tout nouveau conseil.

Le premier vice-président,  
Jean-Roch Cyr

### **C) Rapport de la deuxième vice-présidente - Marion Macfarlane**

Traduction : Paul Castonguay, trad. a.

Depuis octobre dernier, tout comme par les années passées, le comité d'adhésion n'a pas chômé, car il a étudié la candidature au total de 34 personnes souhaitant devenir membres associés. Les

My last words are for Jeannette, who has served the CTINB for the past five years in ways too numerous to mention. Her official title of associate members' representative fails to do her justice. She has willingly taken on a variety of other projects, such as the development of the new membership cards you all received this year, and, with quiet efficiency, has carried them through to completion. Her meticulousness and tact inspire confidence, as her personal warmth inspires good will. In short, she is a thorough professional. I thank you, Jeannette, on behalf of all your colleagues, for your faithful service.

For me, the past two years have been a time of tremendous professional and personal growth. It has been an honour to serve as your President. Thank you all.

Sybil Whitman,  
President

### **B) First Vice-President's Report - Jean-Roch Cyr**

During the year 2001-2002, my efforts were mostly focussed on the certification on dossier process. Over time, which is since 1998, the year during which the CTINB started offering this method of certification, we have strived to improve the process by constantly facilitating things for the candidates as well as the evaluators.

During the year, we have received several inquiries as well as three applications for certification, of which two are presently under review. As for the third request, I am pleased to inform you that we have a new certified member whose dossier was examined anonymously by three external evaluators.

I also wish to mention that I sat on the Membership Committee under the leadership of our Second Vice-President, Marion Macfarlane, along with the Associate Members' Representative, Jeannette Landry.

Finally, I thank the members of the Board for their valuable cooperation, and I wish the new Board the very best.

Jean-Roch Cyr

### **C) Second Vice-President's Report - Marion Macfarlane**

Since last October, the Membership Committee has been as busy as in previous years, handling a total of 34 applications for associate membership. The majority of applications were from

demandes provenaient toutes du Canada, hormis la Chine, l'Égypte et le Royaume-Uni. Le comité a admis en tout 26 nouveaux membres en raison, dans la plupart des cas, de leurs compétences, de leur expérience, ou des deux. De ce groupe, trois anciens membres souhaitaient être réadmis et un requérant est devenu membre étudiant. Les trois candidats ont été reçus aux examens d'admission tenus les 22 octobre 2001, 23 février 2002 et 8 juin 2002. Huit demandes sont encore en instance. Deux auteurs de celles-ci ont l'intention de se présenter à l'examen tandis que le comité attend toujours d'avoir des nouvelles de quatre autres candidats et que deux dossiers sont toujours incomplets.

Comme d'habitude, la combinaison de l'anglais et du français, et vice versa, est nettement la plus populaire, mais nous comptons de nouveaux membres dans les combinaisons suivantes : italien-anglais (un), roumain-anglais (un), anglais-allemand (deux, dont l'un a aussi pour langues de départ et d'arrivée à la fois le bulgare et le russe), anglais-arabe (un) et anglais-mandarin (un). De plus, le comité a reçu des demandes relatives aux paires japonais-anglais, anglais-portugais et anglais-coréen (une pour chacune des combinaisons), et un membre déjà agréé en anglais-français a souhaité passer l'examen de l'espagnol au français, mais s'est désisté par la suite.

Cette prolifération de paires de langues peut paraître sans importance eu égard au nombre de candidats, mais lorsqu'il n'est pas évident que ceux-ci possèdent les compétences ou l'expérience requises, il faut tenir un examen; et un examen pour un seul candidat exige autant d'efforts d'organisation que pour un grand nombre. Si la tendance se maintient, comme ce sera sans doute le cas, nous serons de plus en plus obligés d'organiser des examens dans des combinaisons de langues dans lesquelles la CTINB ne compte aucun membre agréé. Nous devons alors faire appel à nos associations soeurs du Canada pour ce qui est du choix des textes d'examen et de leur correction. Outre le temps et les efforts supplémentaires que le comité devra y consacrer, il faudra peut-être, dans ces cas, hausser le tarif d'examen, actuellement de 25 \$, car le soutien de l'extérieur pourrait ne pas être gratuit, ce qui n'est pas anormal. Par exemple, pour l'examen de l'espagnol au français, un professeur de l'université du Nouveau-Brunswick a choisi des textes appropriés, et l'OTTIAQ nous a mis en rapport avec deux correcteurs. Il faudra tenir un examen du japonais à l'anglais dans un proche avenir, et nous avons déjà consulté la STIBC à cet égard. Enfin, nous pourrions très bien avoir à organiser sous peu un examen de l'anglais au coréen.

Le comité a reçu deux demandes d'admission de personnes ayant de l'expérience en interprétation communautaire, ce qui révèle l'importance grandissante d'une catégorie qui n'est pas actuellement présente à la CTINB. Vu que la Corporation ne représente que les interprètes de conférence, il est impossible de les admettre dans cette catégorie, mais nous leur avons proposé de s'inscrire à la Corporation en tant que traducteurs ou de s'adresser à une association d'interprètes communautaires comme Maillon essentiel Canada.

within Canada, the exceptions being from China, Egypt, and the United Kingdom. A total of 26 new members were admitted, most of them on the strength of their qualifications, experience, or both. Three of these were former members seeking readmission, and one person became a student member. All three candidates passed the admission exams held on October 22, 2001, February 23, 2002, and June 8, 2002. At this time, a total of eight applications are pending. Two of these applicants intend to sit the exam, while we are waiting to hear back from a further four, and two files remain incomplete.

As usual, the English-French (and vice-versa) language combination was by far the most common, but we also have new members in the following combinations: Italian-English (one), Romanian-English (one), English-German (two, one of whom also works from and into Bulgarian and Russian), English-Arabic (one) and English-Mandarin (one). In addition, we received applications in the Japanese-English, English-Portuguese, and English-Korean combinations (one in each), and a member who is currently certified in English-French applied to sit the exam from Spanish into French, but later withdrew.

This proliferation of language pairs may seem slight in terms of numbers of applicants, but when there is insufficient evidence of the required qualifications or experience, we are obliged to offer the exam—and this takes as much organization for a lone candidate as it would for several. If this trend continues, as it doubtless will, we will increasingly be faced with organizing exams in language combinations in which the CTINB has no certified members. To do so, we have to call on our sister associations across Canada for assistance in selecting exam texts and marking translations. Besides involving more time and effort for the Membership Committee, this may make it necessary in such cases to increase the \$25 exam fee, since outside help may—not unreasonably—come at a price. For instance, in connection with the Spanish-French exam, a UNB Spanish professor helped select suitable texts, and the OTTIAQ put us in touch with two correctors. A Japanese-English exam will have to be organized in the near future (the STIBC has already been approached in this connection), and an English-Korean exam may well be requested shortly.

Reflecting the growing importance of a professional category not currently covered by the CTINB, two applications were received from people with experience in community interpretation. As the corporation only represents conference interpreters, we were unable to admit them in this category, but we suggested either joining as translators or contacting a community interpreters' association such as Critical Link Canada.

Même si des demandes de renseignements nous sont venues surtout du Canada, quelques-unes ont filtré jusqu'à nous par courriel en provenance d'Iran, de Chine et de Corée et étaient adressées par des personnes que l'immigration au pays intéressait. L'une d'elles a même formé une demande d'emploi, que nous avons dû refuser. Bien que bon nombre de ces demandes de l'étranger restent lettre morte, lorsqu'un requérant demande officiellement l'admission, nous en tenons compte et, vu que nos règlements n'interdisent pas aux non-résidents de soumettre leur candidature, nous ne pouvons lui refuser de l'admettre s'il répond à tous les critères. Toutefois, nous devrions peut-être nous demander si ces personnes ont quelque avantage à devenir membres de la CTINB et s'il nous revient vraiment de les représenter. Le nouveau conseil pourrait souhaiter modifier les règlements administratifs de manière à exiger à ce propos la résidence au pays.

Enfin, des Néo-Brunswickois nous ont demandé de les aider à trouver un traducteur du français à l'ukrainien ou au russe et un interprète de l'anglais ou du français au farsi. De plus, un étudiant d'allemand enthousiaste de l'université du Nouveau-Brunswick m'a interrogée au sujet de la profession de traducteur et de la CTINB — autre preuve que le site Web pique l'intérêt sur ces deux sujets.

Je veux maintenant remercier chaleureusement Jean-Roch Cyr et Jeannette Landry, tous deux membres du comité d'adhésion, de leur soutien indéfectible depuis quelques années, ainsi que Lisa Robichaud, Jean-Roch Cyr et Frédéric Grogner, qui m'ont aidée à organiser et à surveiller les derniers examens. Je m'en voudrais d'oublier les aimables correcteurs des copies d'examen, mais je ne peux mentionner leur nom, car ils doivent conserver l'anonymat. La généreuse collaboration de ces bénévoles a été indispensable à la bonne marche des travaux du comité tout comme l'ont été les services diligents d'Agathe Laliberté, qui a imprimé et posté les innombrables lettres depuis de nombreuses années.

Pour ce qui est du *Bulletin*, trois numéros ont paru au cours de l'exercice écoulé. La plupart des membres le reçoivent par voie électronique, même s'ils sont 28 à se le faire livrer par la poste parce qu'ils ne disposent pas de courriel ou préfèrent ce mode de livraison. L'envoi de l'exemplaire sur papier du *Bulletin* uniquement lorsque d'autres documents doivent être expédiés aux membres permet à la CTINB de faire de précieuses économies et contribue à prévenir la hausse des cotisations. Nous croyons que les membres trouvent cette pratique acceptable.

Le *Bulletin* suscitant rarement de la rétroaction, nous ne pouvons qu'espérer que nous avons su en faire une publication intéressante et agréable à lire — et qu'elle est effectivement lue ! N'oubliez pas que nous accueillons toujours avec plaisir vos observations — positives ou négatives —, et surtout les nouvelles ou les suggestions d'articles qui peuvent intéresser nos membres. En réalité, si vous étiez pris d'une envie subite d'écrire un article, nous en serons des plus heureux ! Les membres de notre conseil m'ont toujours manifesté leur appui, et je tiens à les en remercier, surtout Jeannette Landry, qui a proposé des idées, a rédigé ou

Although information requests came mainly from Canada, there was a trickle from elsewhere, in the form of E-mails from residents of Iran, China, and Korea interested in immigrating to this country—in fact, one was a request for employment, which had to be declined. While many of these inquiries from abroad go no further, when they do lead to membership applications, we consider them, and, because our bylaws do not restrict membership to Canadian residents, we have no reason to refuse admission if the candidate meets the membership criteria. However, we should perhaps ask ourselves whether joining the CTINB has any real benefits for such members—and whether it is in fact our role to represent them. The incoming Board may wish to consider amending the bylaws to establish a Canadian residency requirement.

We also received requests from within New Brunswick for assistance in finding a translator (French into Ukrainian or Russian) and an interpreter (English or French into Farsi). In addition, an enthusiastic student of German from UNB interviewed me about translation as a profession and the CTINB—further proof that our Web site does attract interest in both.

At this point, I would like to express my very sincere thanks to Jean-Roch Cyr and Jeannette Landry for their patient and unfailing support over the past few years as committee members, as well as to Lisa Robichaud, Jean-Roch Cyr, and Frédéric Grogner for their help in organizing and supervising recent exams, and all those who kindly agreed to correct the translations, but who must remain nameless. The generous volunteer assistance of all these individuals was indispensable to the smooth running of this committee, as were the efficient services of Agathe Laliberté, who has printed and mailed so many letters for us over the years.

Moving on to the *Newsletter*, three issues were published over the past year, with most members accessing it electronically, although it is still being sent by ordinary mail to 28 members who either have no E-mail address or prefer to receive it that way. Sending the hard copy only when another mailing coincides with the date of issue enables the CTINB to make considerable cost savings which help to keep membership fees down, and we trust that our members find this practice satisfactory.

As there is rarely any feedback about the *Newsletter*, we can simply hope that we have succeeded in making it an interesting and readable publication—and indeed, that it is being read! Please remember that your input—positive or negative—is always welcome, especially ideas about topics or news items which might appeal to our members. In fact, if you have a sudden urge to write an article, you will be given a very enthusiastic reception! Our Board members have always been very supportive, and I would like to thank them all, in particular Jeannette Landry, for suggesting, writing, and translating *Newsletter* items, not to mention

traduit des articles pour le *Bulletin*, sans oublier le fait qu'elle a persuadé des collègues de le faire. Je veux aussi dire ma gratitude aux membres suivants, qui ont accepté d'écrire ou de traduire des articles : Rabah Ayad, Elisabeth Beaumont, Marie-Neige Caron, Michelle Delorme, Jo-Anne Elder, Hugo Larsson, José Ouimet, Patrick Tardif et Lise Villeneuve. Enfin, je tiens à manifester ma reconnaissance surtout à Jeannette Landry et à Sybil Whitman, qui ont relu les textes, et à Agathe Laliberté, qui, avec beaucoup de patience et un grand soin, a mis en forme le produit fini.

Bien qu'il ne soit pas nécessaire que le directeur ou la directrice du *Bulletin* soit membre du Conseil, j'estime qu'il est temps que le *Bulletin* bénéficie de sang neuf et d'une nouvelle approche. Jusqu'à présent, une seule personne a répondu à l'annonce afin de s'informer, et lorsqu'elle a constaté que la tâche était bénévole, elle n'a plus donné signe de vie. J'incite ceux et celles d'entre vous qui ne craignent pas de mettre à contribution leur esprit de créativité d'y penser, car la fonction est intéressante et constitue un beau défi. Le gros des communications liées au *Bulletin* se faisant par courriel, le lieu de résidence du responsable est sans importance. Il n'y a donc pas de raison que le prochain directeur ou la prochaine directrice ne soit pas de Moncton.

Enfin, j'aimerais dire le plaisir que j'ai eu à travailler avec mes collègues présents et passés du conseil de la CTINB. Ce fut une expérience enrichissante et qui m'a donné l'occasion d'apprendre et d'être en rapport avec nos membres. Merci à vous tous et surtout à Sybil Whitman, qui mérite toute notre reconnaissance pour sa direction éclairée et les innombrables heures qu'elle a consacrées à nous représenter pendant les deux dernières années. Puis-je souhaiter au nouveau conseil bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

La deuxième vice-présidente,  
Marion Macfarlane

#### **D) Rapport de la trésorière - Faith Cormier**

L'exercice a été tranquille. Nos dépenses sont surtout de nature administrative, mais nous avons aussi donné un certain montant au congrès de la FIT. Nous avons essayé de faire preuve de prudence financière, mais puisque le CTIC a augmenté sa cotisation par membre agréé et que nos dépenses administratives augmentent aussi, nous devons demander une petite augmentation de nos cotisations cette année. Nous ne disposons pas de grands surplus en ce moment. Par contre, nous ne prévoyons pas de lourdes dépenses dans un avenir rapproché.

La trésorière,  
Faith Cormier

#### **E) Rapport de la secrétaire - Céline Grégoire**

De novembre 2001 à octobre 2002, j'ai assisté à toutes les réunions mensuelles ordinaires du conseil d'administration, en plus de l'assemblée générale annuelle. Je prends les notes et je

persuadant other members to do so. I am also grateful to the following members for agreeing to translate or write articles: Rabah Ayad, Elisabeth Beaumont, Marie-Neige Caron, Michelle Delorme, Jo-Anne Elder, Hugo Larsson, José Ouimet, Patrick Tardif, and Lise Villeneuve. Last but not least, a big thank you to Jeannette Landry and Sybil Whitman for their proof-reading assistance and Agathe Laliberté for her patient and meticulous work in formatting the finished product.

Although the position of *Newsletter* editor is not linked to Board membership, I feel it is time for some new blood and perhaps a fresh approach. So far, only one inquiry has been received in response to our announcement, and when that person discovered that it is a volunteer position, no more was heard! I encourage those of you who enjoy exercising your creativity to think about it, as this is an interesting and challenging role. Since most communication in this connection takes place by E-mail, location is not a factor, so there is no reason why the future editor should be based in Moncton.

Finally, I would like to say how much I have enjoyed working with my fellow members on the CTINB Board, past and present. This has been an enriching experience, and I have appreciated the opportunity to learn as well as the contact with our members. Thanks to all of you, especially Sybil Whitman, who deserves great credit for her sterling leadership and countless hours of work on our behalf over the past two years. May I wish the incoming Board all the best as they ease into their new roles.

Marion Macfarlane,  
Second Vice-President

#### **D) Treasurer's Report - Faith Cormier**

It's been another quiet fiscal year. Most of our expenses have been administrative, but we also gave some money to the FIT conference. We have tried to be financially prudent, but the CTIC has raised its dues per certified member and our administrative expenses are increasing, so we will be forced to ask for a small increase in dues this year. We do not have a large surplus to fall back on; on the other hand, we do not anticipate any major expenses in the near future.

Faith J. Cormier,  
Treasurer

#### **E) Secretary's Report - Céline Grégoire**

From November 2001 to October 2002, I have attended all of the Board's regular monthly meetings, as well as the Annual General Meeting. I took the notes, prepared and circulated the minutes for



rédige les procès-verbaux, que je distribue de manière opportune. Je dois également produire les certificats d'agrément des membres nouvellement agréés et des membres d'honneur, le cas échéant. Comme tous les autres membres du conseil d'administration, je participe activement à la réalisation des buts et objectifs de la Corporation en vue de promouvoir la profession langagière.

Les trois années passées au conseil d'administration de la Corporation se sont révélées extrêmement enrichissantes sur le plan professionnel et personnel. En plus d'élargir mes horizons, la participation active aux activités du conseil m'a permis de prendre conscience de l'importance pour les membres d'une profession comme la nôtre d'unir leurs efforts en vue de protéger l'intégrité de la profession et d'en défendre les intérêts.

La secrétaire,  
Céline Grégoire

#### **F) Rapport de la représentante des membres associés - Jeannette Landry**

Aucune question ni grief de la part des membres associés ne m'est parvenu cette année. Aucun membre associé n'a offert non plus de me remplacer au conseil, alors j'ai accepté de continuer à y siéger pour l'année.

Voici un aperçu de mes activités :

- C présence aux réunions du conseil,
- C membre du comité d'adhésion,
- C contributions au *Bulletin* en le relisant, en traduisant certains articles et en recrutant des personnes pour en traduire d'autres,
- C relecture du Répertoire 2002 de la CTINB,
- C responsabilité du dossier de la nouvelle carte de membre,
- C réservation des locaux pour les réunions du conseil et pour l'AGA,
- C arrangements avec le personnel du Centre communautaire Sainte-Anne en vue d'organiser les services de restauration pour l'AGA,
- C achat des prix de présence pour l'AGA.

J'aimerais dire mon admiration pour le dévouement et le travail assidu du conseil sortant et souhaiter bonne chance au nouveau conseil.

La représentante des membres associés,  
Jeannette Landry

#### **G) Rapport de la représentante de la CTINB à la Commission d'agrément du CTIC - Ida Orenbach**

En 2002, l'examen d'agrément en traduction a eu lieu le samedi 9 février dans trois endroits de la région atlantique (Fredericton,

all of these meetings in a timely manner. I was also responsible for the preparation of the newly certified members' certificates as well as the honorary members' certificates. I took an active role with the other board members as we worked to achieve the aims and goals of our Corporation in promoting the language profession.

The past three years on the Corporation's Board of Directors have been extremely enriching both professionally and personally. Taking an active part in the Board's activities has broadened my horizons. This participation has made me more aware of the importance for members of a profession such as ours to work collectively to both protect the integrity and promote the interests of our profession.

Céline Grégoire,  
Secretary

#### **F) Report by Associate Members' Representative - Jeannette Landry**

This year, I did not receive any grievance or other matter from associate members, nor did any associate member offer to replace me on the Board. I therefore agreed to stay on for the whole year.

A summary of my activities follows :

- C attendance at Board meetings
- C seat on the Membership Committee
- C proofreading of the *Bulletin*, translation of certain articles and finding translators for other articles
- C proofreading of the 2002 CTINB *Directory*
- C responsibility for the new membership card project
- C reservation of meeting rooms for the Board meetings and for the AGA
- C liaison with the Centre communautaire Sainte-Anne staff to organise the food services for the AGA
- C purchase of the AGA door prizes

I would like to express my admiration for the commitment and hard work of the outgoing Board and to wish the new Board well.

#### **G) Certification Exam Coordinator's Report - Ida Orenbach**

The 2002 certification exam in translation was held on Saturday, February 9, in three different locations in the Atlantic region

Moncton et Charlottetown). En tout, onze candidats se sont présentés, parmi lesquels 10 ont subi l'examen de l'anglais vers le français et un de l'espagnol vers l'anglais. Les candidats ont eu à traduire deux textes de 200 mots chacun, dont un obligatoire et l'un choisi parmi deux autres. Cette année, l'examen ne comprenait aucune partie sur le code de déontologie, mais les candidats ont eu à signer une déclaration indiquant qu'ils avaient lu et compris le Code de déontologie uniforme et s'y conformeraient.

De nouveau cette année, Alain Otis a organisé et animé un atelier de préparation pour les candidats qui se présentaient à l'examen dans la combinaison anglais-français. L'atelier a eu lieu à Moncton le samedi 26 janvier. Je tiens à remercier Alain très sincèrement, car il est toujours plus que prêt à rendre service. Je tiens également à remercier Frédéric Grogner et Juliette Goudreau d'avoir accepté d'agir à titre de surveillants lors des séances d'examen tenues à Moncton et à Charlottetown respectivement.

Les résultats de l'examen pour les langues officielles ont été reçus vers la fin d'avril. Dans la combinaison de l'anglais au français, sept des dix candidats ont été reçus. De mémoire, il s'agit du taux de succès le plus élevé que la CTINB ait jamais connu. Nos nouveaux membres agréés sont Rabah Ayad, Luc Belzile, Pascale Bergeron, Maude Desjardins, Pierrette Paulin, Claire Thériault et Lise Villeneuve.

#### **H) Rapport du représentant de l'Université de Moncton - Frédéric Grogner**

**Programme accéléré** - Notre proposition de création d'un baccalauréat spécialisé en traduction accéléré (60 crédits sur deux années universitaires) a été adoptée par les hautes instances de l'Université. Il semblerait que le but recherché (augmenter le recrutement en période de pénurie) soit atteint, puisque cinq personnes ont demandé leur admission à ce nouveau programme pour l'année en cours.

**Poste d'enseignant(e)** - Nous avons tenté sans succès de trouver quelqu'un pour remplacer notre collègue Lise Dubois (qui occupe le poste de vice-doyenne à la faculté des Arts et des Sciences sociales) au cours de l'année écoulée. Nous avons donc été obligés d'avoir recours à des enseignants à temps partiel et de cycler les deux cours de stylistique comparée. Pour l'année prochaine (2002-2003), nous avons obtenu du Bureau de la traduction du gouvernement du Canada le détachement d'Alain Otis (qui occupait le poste de Directeur général du Bureau régional de l'Atlantique) pour une période d'une année, renouvelable. Alain se joint donc à notre équipe, et nul doute qu'il saura faire bénéficier nos étudiantes et étudiants de sa longue expérience de la profession.

**Nombre de diplômées** - Deux étudiantes ont obtenu leur diplôme en décembre 2001 et sept en mai 2002; elles ont presque toutes rapidement trouvé du travail, notamment à Moncton (Lexi-tech) et

(Fredericton, Moncton, and Charlottetown). There were 11 candidates in all, 10 taking the exam from English to French, and 1 from Spanish to English. The candidates had to translate one compulsory text of about 200 words and could then choose one of two optional texts, each about 200 words long. This year, there was no ethics portion to the exam, but the candidates did have to sign a declaration that they had read, understood, and would comply with the Harmonized Code of Ethics.

Once again this year, Alain Otis organized and led a preparation workshop for candidates writing the exam in the English-to-French combination. The workshop was held in Moncton on Saturday, January 26. My sincerest thanks to Alain, who is always more than co-operative and eager to help, and also to Frédéric Grogner and Juliette Goudreau, who supervised the exam sessions in Moncton and Charlottetown respectively.

The exam results for official languages were received in late April. In the English-to-French combination, 7 of the 10 candidates passed, our highest success rate in memory. Our new certified members are Rabah Ayad, Luc Belzile, Pascale Bergeron, Maude Desjardins, Pierrette Paulin, Claire Thériault, and Lise Villeneuve.

The 2003 certification exam in translation is scheduled for Saturday, February 8, and the registration deadline is November 15, 2002.

#### **H) Report by the University of Moncton Representative, Frédéric Grogner**

**Accelerated Program**—Our proposal to introduce an accelerated specialized bachelors degree in translation (60 credits over two academic years) was adopted by the higher administration of the university. The intended goal of increasing recruitment in a period of low enrolment seems to have been reached, since five people applied for this new program for the current year.

**Teaching Position**—We tried in vain this past year to find a replacement for our colleague Lise Dubois, who is currently assistant dean of the faculté des Arts et des Sciences sociales. Consequently, we were obliged to hire part-time teachers and to offer both comparative stylistics courses alternately. For next year (2002-2003), the Government of Canada Translation Bureau has seconded Alain Otis (who was managing director of the Atlantic Regional Office) to the department for a one-year period, with a possibility of renewal. As a result, Alain has joined our team, and he will doubtless give students the benefit of his considerable experience of the profession.

**Graduate Numbers**—Two students graduated in December 2001, and seven in May 2002; they all quickly found work, in Moncton (Lexi-tech) and Ottawa (Translation Bureau). In addition, our first

à Ottawa (Bureau de la traduction). Par ailleurs, nos deux premières finissantes de l'option « coop » ont également obtenu leur baccalauréat à la fin du mois d'août 2002 et ont immédiatement obtenu un poste à l'Agence des douanes et du revenu du Canada, lieu de leur dernier stage. Avec un total de 11 finissantes, nous avons retrouvé un nombre de diplômés qui approche ceux que nous avons à la belle époque des années 70. Pourvu que ça dure !

#### D) Comité de discipline

Le comité de discipline est composé des membres suivants : Valmond LeBlanc, Juliette Goudreau, Gérard Snow, Lucie Charest et Lydia Dupéré.

Rien à signaler à ce sujet.

Une fois les rapports lus, les deux motions suivantes sont présentées :

##### **Adoption des états financiers**

Faith Cormier propose  
Alain Otis appuie  
Motion adoptée à l'unanimité.

##### **Adoption des rapports**

Alain Otis propose  
Dominique Maubert appuie  
Motion adoptée à l'unanimité.

#### **5. Modifications du registre électronique et du Répertoire de la CTINB**

##### **La proposition n° 1, concernant les combinaisons de langues de travail, est modifiée comme suit :**

*Que les listes des membres agréés, associés et étudiants soient séparées dans le répertoire à partir de 2003, et que le nouveau conseil se charge d'étudier la question des langues de travail.*

Faith Cormier propose  
Ingrid Tollefsen appuie  
Motion adoptée à l'unanimité.

##### **La proposition n° 2, concernant les personnes qui font de l'interprétation, est déposée et renvoyée au nouveau conseil d'administration :**

Frédéric Grogner propose  
Dominique Maubert appuie  
Motion adoptée à la majorité (10 voix en faveur et 2 contre)

two co-op program graduates also received their bachelors degrees in late August 2002 and were immediately offered positions by the Canada Customs and Revenue Agency, where they did their final internships. With a total of 11 graduates, our graduate numbers were nearly back to the level of our heyday in the seventies. Let's hope it lasts!

#### D) Discipline Committee

The Discipline Committee consists of the following members: Valmond LeBlanc, Juliette Goudreau, Gérard Snow, Lucie Charest, and Lydia Dupéré.

No disciplinary complaints were brought to the committee this year.

The following two motions were proposed:

##### **Adoption of financial statements**

Mover: Faith Cormier  
Seconder: Alain Otis  
Motion adopted unanimously.

##### **Adoption of reports**

Mover: Alain Otis  
Seconder: Dominique Maubert  
Motion adopted unanimously.

#### **5. Modifications to the electronic register and the CTINB Directory**

##### **Proposal No. 1, regarding working language combinations, was modified as follows:**

*That certified, associate, and student members be listed separately in the directory as of 2003, and that the new Board undertake to study the issue of working languages.*

Mover: Faith Cormier  
Seconder: Ingrid Tollefsen  
Motion adopted unanimously

##### **Proposal No. 2, regarding persons who do interpretation, was tabled and referred to the new Board:**

Mover: Frédéric Grogner  
Seconder: Dominique Maubert  
Motion adopted by a majority vote (10 votes for, 2 votes against)

**6. Autres questions - Nouveaux membres d'honneur  
Ratification de la décision du conseil d'administration  
d'accorder le titre de membre d'honneur à Frédéric  
Grogner et à Gérard Snow.**

• **Frédéric Grogner**

Alain Otis propose  
Paul Castonguay appuie  
Motion adoptée à l'unanimité.

• **Gérard Snow**

Ingrid Tollefsen propose  
Mario Macfarlane appuie  
Motion adoptée à l'unanimité.

**7. Ratification de la cotisation pour 2003-2004**

Membres agréés : 130 \$  
Membres associés : 70 \$  
Membres étudiants : 25 \$

Faith Cormier propose  
Frédéric Grogner appuie  
Motion adoptée à l'unanimité.

**8. Vérification pour 2002-2003**

Le prochain conseil d'administration pourra faire affaire avec le vérificateur de son choix.

Faith Cormier propose  
Alain Otis appuie  
Motion adoptée à l'unanimité.

**9. Remise du prix étudiant de la CTINB**

Le prix, d'une valeur de 300 \$ en ouvrages utiles dans le domaine de la traduction, est décerné à Julie Blain, étudiante à l'université de Moncton.

**10. Élection du nouveau conseil**

Gérard Snow préside les élections. Il fait l'appel de candidatures d'usage pour chacun des postes, et les personnes suivantes sont élues pour former le prochain conseil d'administration :

Président	Alain Otis, élu par acclamation
1 <sup>er</sup> vice-président	poste vacant
2 <sup>e</sup> vice-président	poste vacant
Trésorière	Lise Blain, élue par acclamation
Secrétaire	Rachelle Landry, élue par acclamation

**11. Message du nouveau président**

Alain Otis se dit désolé par la « maladie avancée » de la Corporation. Depuis les 15 dernières années, on revoit constamment les mêmes visages aux réunions et diverses activités de la CTINB. Les deux postes demeurés vacants témoignent de la gravité du problème. Le conseil d'administration est devenu une sorte de prison dont la libération conditionnelle est longue à venir. La pénurie de bénévoles est grave. Alain se donne comme objectif

**6. Other Items—New Honorary Members  
Ratification of the Board's decision to award Frédéric  
Grogner and Gérard Snow the title of honorary member.**

• **Frédéric Grogner**

Mover: Alain Otis  
Seconder: Paul Castonguay  
Motion adopted unanimously

• **Gérard Snow**

Mover: Ingrid Tollefsen  
Seconder: Marion Macfarlane  
Motion adopted unanimously

**7. Ratification of 2003-2004 Membership Fee**

Certified members: \$130  
Associate members: \$70  
Student members: \$25

Mover: Faith Cormier  
Seconder: Frédéric Grogner  
Motion adopted unanimously

**8. Audit for 2002-2003**

The incoming Board may deal with any auditor it chooses.

Mover: Faith Cormier  
Seconder: Alain Otis  
Motion adopted unanimously

**9. CTINB Student Prize Awarded**

The prize, consisting of \$300 of useful works in the translation field, was awarded to Julie Blain, a university de Moncton student.

**10. Election of New Board**

Gérard Snow chaired the election. He made the customary call for nominations for each position, and the following people were elected to form the next Board:

President:	Alain Otis (by acclamation)
1st Vice-President:	vacant
2nd Vice-President:	vacant
Treasurer:	Lise Blain (by acclamation)
Secretary:	Rachelle Landry (by acclamation)

**11. New President's Message**

Alain Otis expressed his concern at the Corporation's "advanced state of ill health". For the past 15 years, the same people always turn up to CTINB meetings and various activities. The fact that two positions remain vacant indicates how serious the problem is. The Board has in a sense become a prison from which conditional release is a long time coming. Alain intends to do some promotional work in order to address this long-standing problem

de faire de la publicité auprès des membres afin d'enrayer le problème qui perdure et de redonner vie, sang neuf et vitalité à notre association professionnelle.

## 12. Levée de la séance

La présidente sortante, Sybil Whitman, lève la séance à 17 h.

La secrétaire,  
Céline Grégoire

---

## L'interprétation communautaire au Canada

*Sybil Whitman, ex-présidente de la CTINB, a fait cette année un exposé très intéressant au congrès de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) à Vancouver sur les rapports entre la profession d'interprète communautaire et les associations professionnelles membres du CTIC. Il nous semble que l'« état des lieux » qu'elle dresse est suffisamment instructif sur l'évolution de notre profession pour que nous prenions le temps de lire son exposé. Nous vous le présentons donc.*

**Conférence prononcée par Sybil Whitman  
Présidente de la Corporation des traducteurs, terminologues  
et interprètes du Nouveau-Brunswick**

Traduction : Paul Castonguay, trad. a.

### Introduction

Le 12 mars 2002, Statistique Canada publiait son rapport sur le dernier recensement tenu sur la population du pays le 15 mai 2001. Les résultats du recensement confirmaient deux tendances que la plupart des Canadiens avaient probablement déjà remarquées eux-mêmes : la croissance de notre population ralentit, et l'essentiel de cette croissance depuis les quelque cinq années précédentes était le fait de l'immigration. Entre le recensement précédent réalisé en 1996 et celui de mai 2001, l'accroissement de la population du Canada n'a pas dépassé les 1,2 million d'habitants, soit une hausse de 4 %, et porte le nombre de citoyens à un chiffre à peine supérieur à 30 millions. L'augmentation naturelle de la population a fléchi environ du tiers en regard des données de la période de recensement précédente; cela signifie que l'immigration était la principale source de croissance de la population entre 1996 et 2001. Selon Denis Coderre, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, les chiffres du recensement révèlent qu'il faut plus d'immigrants pour soutenir la vigueur de l'économie canadienne. L'objectif fixé à cet égard au pays pour 2002 se situe entre 210 000 et 235 000 arrivants.

Il n'est pas étonnant que les principales villes du Canada attirent le gros de l'immigration. Le rapport du recensement montre que cet apport démographique profite surtout au Sud de l'Ontario, au Sud de la Colombie-Britannique, à la région de Montréal ainsi qu'à Calgary et à Edmonton, en Alberta. Au moins 51 % des Canadiens et Canadiennes habitent ces quatre régions, dont la population a

and to bring our professional association back to life with an infusion of fresh blood and renewed vigour.

## 12. Meeting Adjourned

Outgoing President Sybil Whitman declared the meeting adjourned at 5 p.m.

Céline Grégoire  
Secretary

---

## Community interpreting in Canada

*At the Congress of the International Federation of Translators (FIT) in Vancouver, Sybil Whitman, CTINB's past president, gave a very interesting presentation on the relations between the profession of community interpreter and the CTIC member associations. In our opinion, the overview she provides on how our profession is evolving is most informative. So that you all have the opportunity to read her presentation, we have decided to publish it here.*

**By: Sybil Whitman  
President, Corporation of Translators, Terminologists and  
Interpreters of New Brunswick**

### Introduction

On March 12, 2002, Statistics Canada released its report on the most recent census of our country's population, conducted on May 15, 2001. The census findings confirm two trends that most Canadians had probably noticed on their own: our population is not growing as fast as it used to, and much of its growth in the past five years or so has been due to immigration. Between the previous census in 1996 and the one conducted in May 2001, Canada's population grew by less than 1.2 million, or 4%, to just over 30 million. Natural population increase declined by about one third compared with the previous census period, which means that immigration was the main source of population growth between 1996 and 2001. According to Citizenship and Immigration Minister Denis Coderre, the census figures show that more immigrants are needed to keep the country's economy strong. Canada's immigration target for 2002 is between 210,000 and 235,000 people.

Not surprisingly, Canada's largest cities have managed to attract the most immigrants. The census report shows that the population increase was concentrated in southern Ontario, southern British Columbia, Greater Montreal, and Alberta (Calgary and Edmonton). Fully 51% of Canadians now live in those four regions, which experienced a combined population growth of 7.6% between 1996

progressé de 7,6 % entre 1996 et 2001, tandis que, dans toutes les autres régions du pays, elle n'augmentait pas ou même décroissait.

Je demeure dans une petite ville de 40 000 âmes située dans une région dont la population a régressé au cours de la dernière période de recensement. Mais, même au Nouveau-Brunswick et dans la région de l'Atlantique, la population se diversifie. La rue tranquille de Fredericton où j'ai élu domicile compte désormais des familles venues de Chine, du Pakistan, d'Angleterre, de Guyane, du Liban et de l'ancienne Yougoslavie. Certains de ces nouveaux arrivants sont des immigrants, d'autres des réfugiés. Ils sont nombreux, surtout les réfugiés, à ne parler ni l'anglais ni le français à leur arrivée au Canada. Par conséquent, la nécessité d'offrir des services d'interprétation communautaire gagne rapidement en importance, et pas seulement à Toronto, à Montréal ou à Vancouver.

La définition la plus simple qu'il est sans doute possible de donner de l'interprétation communautaire est d'affirmer qu'il ne s'agit *pas* d'interprétation de conférence. Les interprètes communautaires forment un groupe aussi divers que la population qu'ils servent, et non seulement en ce qui concerne les combinaisons de langues. Ils oeuvrent dans une multiplicité de milieux — les palais de justice, les postes de police, les hôpitaux, les cabinets de médecins et d'avocats, les écoles et les habitations de particuliers dans les grandes villes et dans les localités isolées du Nord — et dans des conditions très différentes. Beaucoup sont des bénévoles recrutés par des associations multiculturelles, des organismes d'établissement, la Croix-Rouge ou les YMCA pour répondre à des besoins particuliers de familles d'immigrants ou de réfugiés. Certains sont rémunérés, généralement à un tarif inférieur à celui des interprètes de conférence, par des organismes divers, y compris les ministères provinciaux et territoriaux de la Justice ou du Procureur général, les ministères de la Santé, de l'Éducation ou des Services sociaux, la GRC, les associations multiculturelles, les compagnies d'assurance, les services médicaux privés et les cabinets d'avocats. Certains n'ont reçu aucune formation; d'autres peuvent se prévaloir d'une formation de base portant sur les principes généraux, les stratégies et la déontologie de l'interprétation communautaire et donnée par les organismes qui les recrutent; enfin certains ont obtenu un diplôme dans le cadre de programmes de formation officiels, généralement offerts par un collège. Quelques-uns sont même membres de leur association provinciale ou territoriale de traducteurs, terminologues et interprètes.

Voilà où nous entrons en scène — le *nous* renvoie au Conseil des traducteurs et interprètes du Canada et à ses onze associations membres qui représentent nos professions dans les territoires et provinces du pays. Tandis que la demande de services d'interprétation communautaire croît et que les organismes clients sont de plus en plus au fait de la qualité des services d'interprétation, les interprètes communautaires de chaque région du pays estiment qu'ils doivent s'organiser et établir des normes sur la pratique de leur métier et leurs besoins en formation. Ils veulent être reconnus comme professionnels, et partout au pays,

and 2001, whereas in all other regions of the country, the population remained stable or even declined.

I live in a small city of 40,000 in a region whose population actually dropped during the last census period. But even in New Brunswick and throughout the Atlantic region, the population is becoming increasingly diverse. On the quiet Fredericton street where I live, there are now families from China, Pakistan, England, Guyana, Lebanon, and the former Yugoslavia. Some of the newcomers are immigrants, others refugees. Many, especially the refugees, speak neither English nor French when they arrive in Canada. As a result, the need for community interpreting services is growing fast, and not just in Toronto, Montreal, and Vancouver.

Perhaps the easiest way to define community interpreting is to say that it is not conference interpreting. Community interpreters are a group as diverse as the population they serve, and not just in terms of language combinations. They work in a variety of settings—courtrooms, police stations, hospitals, doctors' and lawyers' offices, schools, and private homes, in big cities and in isolated northern communities—and under very different working conditions. Many are volunteers recruited by multicultural associations, settlement agencies, the Red Cross, or the YMCA to meet the specific needs of immigrant or refugee families. Some are paid, usually at rates lower than those paid to conference interpreters, by a variety of agencies, including provincial and territorial departments of justice or attorneys general, departments of health, education, and social services, the RCMP, multicultural associations, insurance companies, private medical clinics, and law firms. Some receive no training; others are provided with basic training, covering the general principles, strategies, and ethics of community interpreting, by the agencies that recruit them; and still others are graduates of formal interpretation training programs, usually at the college level. A few are even members of their provincial or territorial association of translators, terminologists, and interpreters!

This is where we come in—"we" being the Canadian Translators and Interpreters Council and its eleven member associations representing our professions in the different provinces and territories of Canada. As the need for community interpreting services grows and as the client agencies become increasingly aware of the importance of quality in interpretation services, community interpreters in every part of the country are feeling the need to become organized and to establish standards of practice and training requirements for their work. They want to be recognized as the professionals they are, and across the country,

en dépit de leur grande diversité, ils commencent à se regrouper à cette fin. En tant que membres des professions reconnues de traducteurs, de terminologues et d'interprètes de conférence, pouvons-nous les aider à avancer vers cet objectif ? Et le cas échéant, comment pouvons-nous le faire ?

### **Collecte de renseignements**

Dans l'espoir d'obtenir des réponses partielles à ces questions, j'ai envoyé un questionnaire à la fin de mars 2002 à toutes les associations des territoires et des provinces membres du Conseil des traducteurs et des interprètes du Canada. Je leur demandais d'indiquer en premier lieu si certains de leurs membres faisaient de l'interprétation communautaire et de me fournir des détails sur leurs combinaisons de langues, leur milieu et leurs conditions de travail. En deuxième lieu, je les invitais à préciser les rapports qu'elles avaient établis avec les fournisseurs ou utilisateurs de services d'interprétation communautaire, les maisons d'enseignement qui offrent des cours de formation d'interprétation, etc. En troisième lieu, je voulais savoir si elles avaient la possibilité ou la volonté d'établir une catégorie de membres interprètes communautaires et quelles étaient les difficultés que cela représentait. En dernier lieu, je cherchais à connaître dans quelle mesure la participation aux efforts du CTIC de mise en commun de ressources ou d'information dans ce domaine les intéressait. Le questionnaire comptait deux parties, la première portant sur l'interprétation communautaire en milieu urbain et l'autre sur l'interprétation communautaire au Nord ou dans les collectivités des Premières Nations. Certaines associations ont répondu aux deux parties.

Afin de connaître où en étaient les interprètes communautaires eux-mêmes en ce qui concerne l'établissement de normes régissant la pratique de leur profession, j'ai communiqué avec Maillon essentiel Canada, une association d'intervenants en interprétation communautaire formée en Ontario en 1992, mais qui compte maintenant des représentants de tout le pays. Pour obtenir des renseignements sur les efforts déployés précédemment par le Conseil des traducteurs et des interprètes du Canada dans le domaine de l'interprétation communautaire, j'ai consulté son ancien président Arthur MacRae et diverses personnes dont j'ai obtenu le nom au mieux de manière fortuite. Les renseignements que je vais vous communiquer sont donc incomplets, mais donnent une petite idée de l'étendue, de la diversité et de la valeur des mesures entreprises dans diverses régions du Canada.

### **La situation à ce jour**

Selon Arthur MacRae, les efforts faits par le CTIC pour établir un processus d'agrément des interprètes communautaires remontent à 1996, année où un comité mixte d'associations membres a été mis sur pied pour étudier tous les aspects de l'agrément et, en particulier, les nouveaux mécanismes d'agrément outre les examens d'agrément de traduction et d'interprétation de conférence du CTIC. C'est l'association du Québec qui a impulsé l'initiative, car elle avait décidé de devenir un ordre professionnel en conformité avec la loi provinciale du Québec et, de ce fait,

despite their great diversity, they are beginning to come together for that purpose. As members of the established language professions of translation, terminology, and conference interpretation, can we help them progress toward that goal? And if so, in what ways can we help?

### **Information gathering**

In hope of finding some partial answers to those questions, I sent out a questionnaire in late March 2002 to all the provincial and territorial member associations of the Canadian Translators and Interpreters Council. They were asked to indicate, first of all, whether any of their members work in the field of community interpretation, and to provide details as to language combinations, types of settings, and working conditions. Next, they were asked to list any contacts they had with providers or users of community interpretation services, educational institutions offering interpreter training programs, etc. Thirdly, they were asked whether they would be able and willing to establish a membership category for community interpreters, and what challenges this would pose for them. Lastly, they were asked about their level of interest in participating in the CTIC's information- and resource-sharing initiatives in this field. The questionnaire was divided into two parts, one dealing with community interpretation in urban settings and the other with community interpretation in northern or First Nations settings. Some associations filled out both parts.

In order to find out what progress has been made by community interpreters themselves toward setting standards of practice for their profession, I contacted Critical Link Canada, an association of community interpreting stakeholders that was formed in Ontario in 1992, but now includes representatives from across the country. For information about the past efforts of the Canadian Translators and Interpreters Council in the area of community interpretation, I consulted past CTIC President Arthur MacRae and a variety of individuals whose names I acquired by a process that was haphazard at best. The information I will be presenting is therefore incomplete, but does convey some idea of the scope, diversity, and relevance of the initiatives undertaken in different parts of Canada.

### **Progress up to now**

According to Arthur MacRae, the CTIC's efforts to develop a certification process for community interpreters date back to 1996, when a joint committee of member associations was formed to look into all aspects of certification, and in particular, new certification mechanisms in addition to the CTIC translation and conference interpretation exams. The impetus for that initiative came from the Quebec association, which had decided to become a professional order under Quebec provincial legislation and was therefore obliged to replace the CTIC certification exam with an

devait remplacer l'examen du CTIC par l'agrément sur dossier et un programme de mentorat. Les travaux de ce comité ont abouti à la création pour l'ensemble du pays de normes et procédés touchant l'agrément sur dossier, maintenant en voie de mise en oeuvre dans les autres associations membres du CTIC que celles de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, qui disposent déjà de modalités d'agrément sur dossier. Le comité mixte s'est aussi penché sur la situation des interprètes judiciaires et communautaires, deux groupes qui ont beaucoup en commun et qui sont souvent considérés comme un même groupe professionnel. Les auteurs du rapport définitif du comité proposaient des normes d'agrément pour les interprètes judiciaires en se fondant sur celles dont s'était déjà dotée la Société des traducteurs et interprètes de Colombie-Britannique (STICB). La CTIC administre désormais un examen d'agrément des interprètes judiciaires suivant les modalités élaborées par les associations de l'Ontario et de la Colombie-Britannique et, en 2000, l'examen a été donné dans le nombre record de 13 combinaisons de langues.

Toutefois, un certain nombre de difficultés pratiques entravent depuis quelques années l'évolution du dossier. Certains interprètes judiciaires estiment que les cotisations des associations professionnelles sont trop élevées pour leurs revenus, et ils sont nombreux à ne pas posséder de diplôme universitaire. Au colloque *Maillon essentiel 3* organisé par Maillon essentiel Canada et tenu à Montréal du 22 au 26 mai 2001, Nicolas Andreiu, interprète de conférence et membre agréé de la *Society of Translators and Interpreters of the Yukon*, a exposé l'état actuel des rapports entre les interprètes communautaires et les langagiers professionnels « reconnus » au Canada. Par le passé, ces rapports ont été marqués par un manque de compréhension et même par la méfiance de part et d'autre. De nombreuses associations professionnelles, surtout celles de l'Est du pays, ont été mises sur pied par des traducteurs universitaires exerçant leur profession principalement dans la fonction publique ou pour des clients du gouvernement dans les combinaisons des deux langues officielles du pays. La composition des membres de ma propre association, la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick, correspond encore de très près à ce profil. Comme M. Andreiu l'a signalé dans son exposé, un grand nombre de ces interprètes professionnels ont tendance à tenir l'interprétation communautaire pour un service social bénévole, et non pour une profession, étant donné qu'ils sont très peu au fait de la pratique de l'interprétation de conférence. Cette lacune et l'insistance des associations professionnelles à exiger des études avancées ont tendance à éloigner les interprètes communautaires et à leur donner l'impression que les professions « reconnues » se sont coupées de leurs propres racines et des réalités de l'interprétation sur le terrain.

Dans leurs réponses à mon enquête, plusieurs associations professionnelles ont plus ou moins confirmé l'état de la situation dressé par M. Andreiu. Le porte-parole de l'*Association des traducteurs et interprètes de l'Alberta* a écrit que les associations professionnelles — hormis peut-être celles de l'Ontario et de la Colombie-Britannique — sont à des années-

on-dossier certification process and a mentorship program. The eventual outcome of the joint committee's work was the establishment of national standards and procedures for on-dossier certification, which are now being implemented by the other CTIC member associations, and in fact, the Ontario and New Brunswick associations already have on-dossier certification procedures in place. The joint committee also investigated the situation of court and community interpreters, two groups that have a lot in common and are often regarded as a single professional group. The joint committee's final report included proposed certification standards for court interpreters, using those already developed by the Society of Translators and Interpreters of British Columbia as a model. The CTIC now administers a certification exam for court interpreters, based on procedures developed in Ontario and British Columbia, and in the year 2000, that exam was offered in a record number of 13 language combinations.

However, progress has been impeded in recent years by a number of practical difficulties. Many court and community interpreters find professional association membership fees too high in relation to their earnings, and many of them do not have a university degree. At the Critical Link 3 conference organized by Critical Link Canada and held in Montreal from May 22 to 26, 2001, Nicolas Andreiu, a professional conference interpreter and certified member of the Society of Translators and Interpreters of the Yukon, gave a presentation outlining the current state of relations between community interpreters and "established" language professionals in Canada. In the past, those relations have been marked by lack of understanding and even mistrust on both sides. Many of the professional associations, especially those in eastern Canada, were founded by university-educated translators working mainly in or for the public sector, in Canada's two official-language combinations. The membership of my own association, the Corporation of Translators, Terminologists and Interpreters of New Brunswick, still conforms closely to that profile. Of its 142 certified members, only five are certified in language combinations other than English-French and French-English. As Mr. Andreiu pointed out in his presentation, many of those professionals tend to view community interpreting as a volunteer social service, not a profession, since they know very little about the practice of community interpreting. That lack of knowledge and the professional associations' insistence on high educational standards tend to alienate community interpreters, giving them the impression that the "established" professions have lost touch with their own roots and with the realities of interpreting in the field.

In their responses to my survey this spring, several of the professional associations more or less confirmed Mr. Andreiu's portrait of the situation. The representative of the Association of Translators and Interpreters of Alberta wrote that the professional associations—with the possible exception of those in Ontario and British Columbia—are a long way from setting standards for



lumière d'établir des normes d'agrément des interprètes communautaires et que les principaux obstacles en sont la formation, l'attestation des compétences et l'attitude, c'est-à-dire la résistance manifestée par les interprètes membres des associations. L'association québécoise, l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, a signalé qu'elle a pour mandat de protéger le public en accordant l'agrément uniquement aux interprètes professionnels munis d'un diplôme universitaire ou qui peuvent prouver qu'ils possèdent une expérience équivalente. De plus, pour l'heure, l'Ordre ne s'est pas employé à élaborer et à adopter des critères d'évaluation qui lui permettraient de reconnaître l'équivalence en expérience des interprètes communautaires. Au Nouveau-Brunswick, la CTINB n'entretient aucun lien à proprement parler avec les fournisseurs ou bénéficiaires de services d'interprétation communautaire bien que trois de ses membres agréés fassent fonction d'interprètes communautaires de temps à autre. Étant une petite association composée principalement de traducteurs et de quelques interprètes de conférence oeuvrant dans les deux langues officielles, la CTINB se trouve devant la difficulté pratique d'évaluer les compétences professionnelles d'interprètes qui exercent leurs fonctions dans une multitude de langues différentes, dont certaines sont rares.

Cette difficulté est partagée par les associations de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse qui, comme la CTINB, comptent très peu de membres qui exécutent de l'interprétation communautaire. En outre, elles sont dépourvues des ressources humaines nécessaires pour administrer un autre mécanisme d'agrément.

Il semble que c'est en Ontario, en Colombie-Britannique, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut que l'on a le plus progressé dans l'établissement de normes de pratique et dans la reconnaissance des exigences en matière de formation et d'expérience des interprètes communautaires professionnels. Comme je l'ai mentionné, c'est en Ontario que Maillon essentiel Canada a vu le jour; l'organisme a tenu trois colloques internationaux pour les interprètes communautaires et en prépare un quatrième. Nathan Garber, membre fondateur de Maillon essentiel Canada, a proposé un ensemble de normes de pratique à l'intention des interprètes communautaires, dont la deuxième version date de septembre 2000. Le document a pour objet de favoriser la discussion en vue d'élaborer des normes nationales et peut-être internationales pour les interprètes communautaires. Ces normes procèdent de huit principes qui s'appliquent de manière universelle aux situations dans lesquelles les interprètes communautaires travaillent : 1) exactitude et intégralité du message; 2) confidentialité; 3) impartialité; 4) respect des limites du rôle; 5) maintien des compétences et perfectionnement professionnel; 6) rapprochement interculturel; 7) comportement professionnel; 8) responsabilité. M. Garber a rendu public cet important document pour que les interprètes communautaires du monde entier l'utilisent et l'adaptent. Il les a invités à donner leur avis et à y suggérer des améliorations.

certification of community interpreters, and that the main roadblocks are training, testing, and attitude, that is, resistance on the part of current interpreter members. The Quebec association, the Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, pointed out that its mandate is protect the public by awarding certification only to professional interpreters who have a university-level education or can provide proof of equivalent experience, and so far, it has not managed to develop and adopt evaluation criteria that would enable it to confirm equivalence of experience in the case of community interpreters. In New Brunswick, the CTINB has no contacts with providers or users of community interpreting services to speak of, although three of its certified members do work as community interpreters from time to time. As a small association consisting mainly of official-language translators and a few conference interpreters, the CTINB is concerned about the practical difficulty of evaluating the professional skills of interpreters who work in a multitude of different languages, many of them rare.

Those concerns are shared by the Saskatchewan, Alberta, and Nova Scotia associations, which, like the CTINB, have very few members involved in community interpretation and lack the financial and human resources needed to administer yet another certification mechanism.

It would seem that the most progress toward establishing standards of practice and training and experience requirements for professional community interpreters has been made in Ontario, British Columbia, the Northwest Territories, and Nunavut. Ontario, as I mentioned above, is the birthplace of Critical Link Canada, which has organized three international conferences of community interpreters and is now working on organizing a fourth one. Nathan Garber, a founding member of Critical Link Canada, has developed a set of proposed standards of practice for community interpreters, the second version of which is dated September 2000. This document is intended to serve as a framework for discussion and development of national and perhaps even international standards for community interpretation. It is organized according to eight principles that apply universally in the situations in which community interpreters practise: 1) accuracy and completeness; 2) confidentiality; 3) impartiality; 4) maintenance of role boundaries; 5) continuing competence and professional development; 6) cultural bridging; 7) professional demeanour; and 8) accountability. Mr. Garber has placed this important document in the public domain so that it can be used and adapted by community interpretation stakeholders around the world, who are invited to share their comments and suggestions for improvement with the author.

En Colombie-Britannique, la STIBC a proposé un modèle d'examen d'agrément du CTIC pour les interprètes judiciaires et collabore étroitement à certains établissements de formation qui offrent des cours en interprétation judiciaire et communautaire ainsi qu'avec les bénéficiaires de services d'interprétation tels que les cours et les organismes d'établissement des immigrants. Au Nunavut, tous les membres de l'association professionnelle exercent les fonctions de traducteurs et d'interprètes communautaires auprès des Premières Nations et travaillent en anglais et en inuktitut. La situation est semblable aux Territoires du Nord-Ouest, sauf que les interprètes utilisent une variété de langues autochtones.

Les Territoires du Nord-Ouest ont été la première administration au pays à proposer dans un document des modalités d'agrément des traducteurs et interprètes communautaires qui oeuvrent en langues autochtones selon un modèle d'apprentissage professionnel. Le document provisoire, datée du 9 mars 2000, a été rédigé avec l'aide du ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, qui a entrepris d'administrer le processus d'agrément proposé en attendant qu'une association professionnelle de traducteurs et d'interprètes soit mise sur pied. Outre le fait qu'il renferme une description détaillée des modalités d'examen et des critères de correction, le document contient les précisions suivantes au sujet des exigences en matière d'études et d'expérience auxquelles les candidats à l'examen d'agrément doivent satisfaire : « Les candidats ont terminé avec succès la dixième année, possèdent un certificat ou un diplôme attestant qu'ils ont suivi un cours d'interprétation ou de traduction d'un collège ou possèdent une formation équivalente, comptent deux cents jours d'expérience dans tous les genres de services d'interprétation ». L'obligation d'avoir terminé une dixième année et d'avoir suivi un cours de formation de niveau collégial est conforme à la réalité des collectivités du Nord, où il est difficile de faire des études universitaires. Comme le porte-parole du Nunavut l'a indiqué, il n'existait pas d'écoles dans le Grand Nord canadien jusqu'à 40 ans passés. Le processus d'agrément des TNO a été mis au point après consultation du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, et selon Arthur McRae, ancien président du CTIC, ce peut être un modèle utile d'agrément des autres interprètes communautaires dans le Sud du Canada.<sup>1</sup>

En réalité, un certain nombre d'établissements des territoires et provinces donnent des cours de formation de niveau collégial en interprétation judiciaire et en interprétation relative aux soins de santé. Par exemple, le Vancouver Community College (VCC) propose un programme de 72 heures menant à un certificat d'interprétation communautaire, qui est un préalable aux programmes de certificat en interprétation judiciaire et en interprétation relative aux soins de santé, d'une durée de 285 heures. Il est recommandé aux candidats éventuels aux cours d'avoir fait au préalable des études universitaires sans que cela ne soit toutefois une condition essentielle. Le VCC délivre aussi un certificat qui couronne un programme en ligne de 72 heures, et les candidats pourront suivre le cours d'interprétation judiciaire en ligne à compter de septembre. Au NorQuest College d'Edmonton,

In British Columbia, the STIBC provided the model for the CTIC certification exam for court interpreters, and it works closely with a number of training institutions offering court and community interpretation programs and with users of interpreting services, such as the court system and immigrant settlement agencies. In Nunavut, all members of the professional association work as translators and community interpreters in First Nations settings, with the languages of work being English and Inuktitut. The situation is similar in the Northwest Territories, except that the interpreters work in a variety of Aboriginal languages.

The Northwest Territories was the first jurisdiction to develop a document describing a proposed certification process for community interpreters and translators working in Aboriginal language combinations, based on a trade apprenticeship model. The draft document, dated March 9, 2000, was developed with the help of the NWT Department of Education, Culture and Employment, which undertook to administer the proposed certification process until a viable professional association of translators and interpreters could be established. In addition to providing a detailed description of the examination procedures and marking criteria, the document sets out education and experience requirements for individuals wishing to register for the certification exam, as follows: "Applicants will have successfully completed Grade 10, have a certificate or diploma from a college-level interpreter/translator program or equivalent formal training, and have two hundred days of experience in all types of interpreting services." The educational requirement of Grade 10 plus a college-level training program is in keeping with the reality of Northern communities, where access to university education is limited. As the Nunavut representative pointed out, there were no schools in the Canadian North until about 40 years ago. The NWT certification process was developed in consultation with the Canadian Translators and Interpreters Council, and according to past CTIC president Arthur MacRae, it might be a useful model for certifying other groups of community interpreters in southern Canada.<sup>1</sup>

In fact, a number of college-level training programs in court interpretation and health care interpretation are offered at institutions in different provinces and territories. For instance, the Vancouver Community College offers a 72-hour Community Interpreting Certificate program, which is the prerequisite for its 285-hour Health Care and Court Interpreting Certificate programs. University education is recommended as a foundation for these programs, but is not required. The VCC also offers the 72-hour certificate program on line, and the court interpreting program will be offered on line starting this September. NorQuest College in Edmonton, Alberta offers basic training programs in health and legal interpreting, as well as customized interpreter training programs for bilingual staff in the workplace. Programs are also available at Bow Valley College in Calgary. Nunavut Arctic

en Alberta, on peut aussi s'inscrire à des cours de base en interprétation judiciaire et en interprétation relative aux soins de santé ainsi qu'à des cours d'interprétation personnalisés pour le personnel bilingue en milieu de travail. Des cours sont aussi offerts au Bow Valley College de Calgary. L'Arctic College du Nunavut propose une formation aux interprètes communautaires qui travaillent en anglais et en inuktitut. Au Nouveau-Brunswick, le Bureau de traduction provincial, une direction du ministère des Approvisionnement et Services, possède un programme de formation et d'agrément à deux niveaux à l'intention des interprètes judiciaires dans les deux langues officielles. Je ne vous ai évidemment présenté que quelques choix de cours offerts aux personnes qui souhaitent devenir interprètes judiciaires ou communautaires dans les diverses régions du pays.

### *Perspectives*

Il existe une autre question à laquelle j'ai tenté de répondre : nos associations professionnelles de traducteurs et d'interprètes peuvent-elles aider les interprètes communautaires à obtenir la reconnaissance professionnelle tout en remplissant leur mandat, c'est-à-dire protéger le public et veiller à ce que les normes d'enseignement en vue de l'agrément soient élevées ?

En dépit des difficultés et des enjeux mentionnés dans les réponses des associations provinciales et territoriales à mon enquête, il existe une véritable volonté de leur part de maintenir le dialogue avec les interprètes communautaires en vue d'élaborer des critères d'inclusion de ces interprètes dans le milieu professionnel. Bien que les petites associations du Sud du pays — celles de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick — manquent des ressources nécessaires à une participation entière à la réalisation de ce projet, elles sont toutes ouvertes à l'idée de créer une nouvelle catégorie de membre pour les interprètes communautaires ou judiciaires, ou les deux. Au Nouveau-Brunswick, la chose exigerait une modification législative, car la CTINB, comme les associations du Québec et de l'Ontario, est régie par une loi qui l'autorise à réglementer l'emploi des titres d'agrément. Il est coûteux pour une petite association, sans grands moyens financiers, d'entreprendre de modifier la loi, mais la chose n'est pas impossible.

L'une des réponses les plus encourageantes est venue de l'imposante et influente association québécoise, l'OTTIAQ. Même si très peu de ses membres pratiquent l'interprétation communautaire — plusieurs de ses interprètes de conférence agréés font aussi fonction d'interprètes communautaires dans les hôpitaux, les écoles, devant les tribunaux —, l'OTTIAQ est consciente de l'importance grandissante de ce groupe au Québec et a entrepris d'établir les liens avec les interprètes communautaires et les organismes clients dans le cadre de son plan d'action. C'est pourquoi Johanne Boucher, présidente de l'OTTIAQ, a assisté au colloque Maillon essentiel 3 tenu à Montréal en mai 2001. Selon le rapport paru dans le numéro d'octobre 2001 de *l'Antenne*, bulletin de l'OTTIAQ, plusieurs conférenciers à ce colloque ont clairement fait savoir que les

College offers training programs for community interpreters working in English and Inuktitut. In New Brunswick, the provincial Translation Bureau, a branch of the Department of Supply and Services, offers a two-level training and certification program for court interpreters working in the two official languages. These are obviously just a few of the training options available to individuals wishing to work as community and court interpreters in various parts of the country.

### *Outlook for the future*

The other question I had set out to try to answer was whether our professional translators' and interpreters' associations can help community interpreters get the professional recognition they are seeking, while still fulfilling their mandate to protect the public and ensure high educational standards for professional certification.

Despite the problems and challenges mentioned in the provincial and territorial associations' responses to my survey, there is a definite willingness on their part to continue the dialogue with community interpretation stakeholders in order to develop criteria for the inclusion of community interpreters in the professional system. Although the smaller associations in southern Canada (those in Saskatchewan, Manitoba, Alberta, Nova Scotia, and New Brunswick) lack the human resources required for full participation in such a project, all are receptive to the idea of establishing a new membership category for community and/or court interpreters. In New Brunswick, this would require a legislative amendment, since the CTINB, like the Quebec and Ontario associations, has a provincial statute enabling it to regulate the use of its certified titles. Amending legislation is an expensive undertaking for a small association with limited financial resources, but it is not impossible.

One of the most encouraging responses came from the large and influential Quebec association, the OTTIAQ. Although very few of its members are involved in community interpreting (several of its certified conference interpreters also work as community interpreters in hospital, school, and court settings), the OTTIAQ realizes the growing importance of this sector in Quebec and has made developing contacts with community interpreters and client agencies part of its action plan. To that end, OTTIAQ president Johanne Boucher attended the Critical Link 3 conference held in Montreal in May 2001. According to her report published in the October 2001 issue of the OTTIAQ newsletter, *L'Antenne*, several of the speakers at the Critical Link conference made it clear that community interpreters need recognition from their peers in order to obtain the recognition and respect they deserve from the other

interprètes communautaires avaient besoin d'être reconnus pour obtenir la reconnaissance et le respect que leur doivent les autres professionnels avec lesquels ils collaborent, notamment les médecins et les avocats. L'OTTIAQ est disposée à entamer des discussions avec les porte-parole des interprètes communautaires en vue d'élaborer et d'adopter des critères d'agrément, dont une formation de base, de l'expérience pratique, des compétences professionnelles et une déontologie. Pour être membre de l'OTTIAQ, il faut normalement avoir fait des études universitaires, mais l'agrément sur dossier peut permettre des combinaisons équivalentes de formation et d'expérience. Le principal obstacle à l'heure actuelle selon l'OTTIAQ est l'absence de groupes capables de représenter les interprètes communautaires aux discussions.

Au fond, il semble que l'unanimité s'est faite autour de l'idée que les interprètes communautaires doivent prendre eux-mêmes l'initiative d'obtenir la reconnaissance professionnelle. Ils doivent constituer des groupes qui les représentent et élaborer des normes de pratique et des exigences de formation qui conviennent à leur profession. La création de Maillon essentiel Canada, les Normes de pratique proposées par Nathan Garber, les cours de formation officiels qu'offrent divers collèges au pays et le projet de modalités d'agrément visant les interprètes des Premières Nations des Territoires du Nord-Ouest sont autant de pas dans la bonne direction. Comme Nicolas Andreiu l'a signalé dans son exposé au colloque Maillon essentiel 3, l'établissement récent de critères et de modalités nationaux par le CTIC pour l'agrément sur dossier ouvre la porte aux interprètes communautaires, car la modalité leur fournit un mécanisme beaucoup plus souple que l'examen traditionnel. Tout ce qu'il reste à faire est de préciser les critères relatifs à la formation ou à l'expérience, ou aux deux, en vue de l'obtention de l'agrément à titre d'interprète communautaire professionnel.

Certes, il faudra probablement un certain temps avant que cela ne se produise étant donné l'éparpillement du milieu de l'interprétation communautaire, les intérêts différents et parfois divergents qui sont en jeu et le fait qu'un très grand nombre d'interprètes communautaires offrent encore leur service bénévolement. Tout cela rend très difficile la tâche de les amener à suivre des cours, même ceux offerts gratuitement par les nombreuses associations multiculturelles et organismes d'établissement des immigrants, et à se joindre à une association professionnelle, ce qui les obligerait à payer une cotisation. Cependant, certaines indications dans les réponses à mon enquête me donnaient à penser que des bénéficiaires des services d'interprétation sont de plus en plus au fait de l'importance de la formation et du professionnalisme dans le domaine. Les clients mécontents de la piètre qualité du service commencent à vouloir obtenir une garantie de qualité, c'est-à-dire l'agrément. Par ailleurs, les interprètes communautaires agréés seraient en bien meilleur état d'exiger une juste rétribution de leurs services.

professionnels with whom they work, such as doctors and lawyers. The OTTIAQ is willing to open discussions with community interpreter representatives toward developing and adopting certification criteria, including basic training, practical experience, and professional skills and ethics. University education is normally a requirement for membership in the OTTIAQ, but its on-dossier certification procedures do make provision for equivalent combinations of training and experience. The main obstacle right now, according to the OTTIAQ survey response, is the absence of groups able to represent community interpreters in the discussions.

In fact, the consensus seems to be that the initiative for obtaining professional recognition must come from community interpreters themselves. They need to form representative groups and develop standards of practice and training requirements suited to their profession. The founding of Critical Link Canada, the Standards of Practice developed by Nathan Garber, the formal training programs offered at various colleges across Canada, and the proposed certification process for First Nations interpreters in the Northwest Territories are all steps in the right direction. As Nicolas Andreiu pointed out in his presentation at the Critical Link 3 conference, the recent establishment of the CTIC's national criteria and procedures for on-dossier certification effectively opens the door to community interpreters by offering them a more flexible certification mechanism than the traditional exam. All that remains to be done is to specify appropriate training and/or experience requirements for professional certification as a community interpreter.

Granted, that will probably take some time, given the fragmented state of the community interpreting sector, the different and sometimes conflicting interests involved, and the fact that so many community interpreters still work mainly on a volunteer basis. This makes it very difficult to get them interested in taking training, even the free interpreter training programs offered by many multicultural associations and settlement agencies, and in joining a professional association, which would require them to pay dues. However, there were indications in the survey responses that users of community interpreting services are becoming more aware of the importance of training and professionalism in this field. Clients dissatisfied with poor service are starting to look for a guarantee of quality, and that means certification. Certified community interpreters would be in a better position to demand fair remuneration for their services.

### Conclusion

En janvier dernier, quand j'ai saisi les membres du Conseil de la CTINB de ma participation à ce panel, ils ont été passablement étonnés qu'on m'ait invitée à parler de l'interprétation communautaire, sujet qui n'avait jamais été abordé à aucune de nos réunions précédentes. Le conseil sait désormais qu'au moins trois de nos membres pratiquent à l'occasion l'interprétation communautaire, et que le besoin de ce genre de services croît, même dans notre petite province. Comme notre trésorière l'a signalée, la situation des interprètes communautaires peut se comparer à celle des sages femmes qui ont exercé leur profession longtemps avant que les obstétriciens n'existent et le font toujours avec bonheur, même si on leur accorde une rémunération et un respect moindres qu'aux obstétriciens. L'interprétation communautaire est une profession ancienne dont dérivent nos propres professions « reconnues », et il n'y a pas si longtemps d'ailleurs. Vu l'importance grandissante de l'industrie des langues au Canada, nous avons le devoir de faire le nécessaire pour favoriser l'accueil dans nos rangs des interprètes communautaires.

<sup>1</sup>. Selon M. Robert Galipeau, du ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des TNO, la collectivité de langue chipewyan a depuis obtenu des fonds pour élaborer des normes linguistiques et des documents de contrôle, et ce projet pilote, qui sera bientôt mené à terme, devrait servir de modèle aux autres collectivités de langues autochtones. On demandera bientôt la reconnaissance du projet en vertu de la *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle des métiers et professions*, et les demandeurs espèrent que les premiers certificats seront délivrés avant la fin de l'année en cours.

### Conclusion

Last January, when I first discussed my participation in this panel with the CTINB board of directors, the board members were somewhat astonished that I had been asked to speak on the topic of community interpreting, which had never come up at any of our previous meetings. Now the board is aware that at least three of our members are involved in community interpreting, and that the need for such services is growing, even in our small province. As our treasurer pointed out, the situation of community interpreters can be compared to that of midwives, who were practising their profession long before the existence of obstetricians and are still practising it successfully today, though they often get less money and respect than obstetricians. Community interpreting is the ancient profession from which our own "established" professions evolved, and not all that long ago either. Given the growing importance of this sector of the language industry in Canada, we have a duty to do whatever we can to encourage the inclusion of community interpreters in our ranks.

<sup>1</sup>. According to Robert Galipeau of the NWT Department of Education, Culture and Employment, the Chipewyan language community has since received funding to develop language standards and testing materials, and this pilot project, which will soon be completed, is expected to serve as a model for other Aboriginal language communities. The project will be submitted for recognition under the Apprenticeship, Trades and Occupational Certification Act, and it is hoped that the first certificates will be issued before the end of this year.

## Nouvelles du CTIC

### Rapport du président sur l'AGA du CTIC

Voici un court rapport sur l'AGA du CTIC. L'AGA a eu lieu les 23 et 24 novembre derniers. C'était le moment de la reddition des comptes, donc : procès-verbal de l'AGA de 2001, dépôt des rapports des membres du bureau, dépôt des états financiers. Une proposition a été faite pour changer l'appellation du CTIC – ajouter le terme « terminologues » au nom –, proposition que le nouveau bureau devra examiner; un projet de constitution d'un fonds de réserve a été accepté; le nouveau bureau du CTIC a été élu et se compose de Pascal Sabourin (ATIO), président; de Johanne Boucher (OTTIAQ), vice-président; de Michel Trahan (ATIO), secrétaire, et de Bohdana Badzio (ATIA), trésorière.



Dans l'ordre habituel, Frédéric Grogner, Julie Blain, Alain Otis, nouveau président de la CTINB, et Gérard Snow.

From left to right: Frédéric Grogner, Julie Blain, Alain Otis, CTINB's new President, and Gérard Snow.

L'Assemblée a approuvé des modifications – mineures – au Règlement intérieur du CTIC et a désigné les membres qui vont représenter le CTIC au Comité sectoriel de l'industrie

## CTIC News

### President's Report on the CTIC's AGM

Here's a quick summary of what went on at the CTIC annual general meeting, which was held on November 23 and 24. As usual, a lot of housekeeping was done: minutes of the 2001 AGM, tabling of Executive reports, tabling of financial statements. A proposal was made to change the CTIC's name - by adding terminologists - and this proposal will have to be examined by the new Executive; a plan to set up a reserve fund was accepted; the 2002-2003 budget was approved; the report of the Board of Certification was tabled, and the new CTIC Executive was elected, consisting of Pascal Sabourin (ATIO), President; Johanne Boucher (OTTIAQ), Vice-President, Michel Trahan (ATIO), Secretary, and Bohdana Badzio (ATIA), Treasurer.

The meeting approved amendments – minor ones – to the CTIC by-laws and named the members who will represent the CTIC on the Canadian Translation

canadienne de la traduction, au Conseil sectoriel des ressources humaines, au Réseau canadien des industries de la langue et au Comité du programme d'entrepreneuriat.

Le samedi 23, le CTIC a décerné ses prix : le Prix du CTIC, à Paul Horguelin, ancien professeur de traduction à l'université de Montréal; le Prix du bénévolat, à Creighton Douglas, de l'ATIO.

Industry Sectoral Committee, the Human Resources Council, the Réseau canadien des industries de la langue and the Comité du programme d'entrepreneuriat.

On Saturday, November 23, the CTIC handed out its awards: the CTIC Award went to Paul Horguelin, former translation professor at the université de Montréal, and Volunteer Award to Creighton Douglas of the ATIO.

## NOUVELLES

### Séance de préparation à l'examen d'agrément de février 2003

La CTINB offre, cette année encore, des séances de préparation à l'examen d'agrément. La séance vers le français aura lieu à l'université de Moncton, à l'École de droit, salle 338. S'inscrire auprès d'Alain Otis, au (506) 858-4243. La séance vers l'anglais aura lieu à Fredericton. S'inscrire auprès de Sybil Whitman, au (506) 444-2558.

### Prix et membres d'honneur

Lors de son AGA d'octobre 2002, la CTINB honorait ses membres méritants et remettait son prix étudiant. Frédéric Grogner, directeur du Département de traduction et des langues de l'université de Moncton, et Gérard Snow, directeur du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'université de Moncton, ont reçu le titre de membre d'honneur en raison des éminents services qu'ils ont rendus à la Corporation et à la profession. Frédéric a contribué à la formation d'une longue lignée de langagiers issus de l'université de Moncton depuis des décennies, et Gérard a été de tous les combats pour l'avancement de la profession et la *défense et l'illustration* de la langue juridique dans la province. Quant à Julie, étudiante de quatrième année du programme - option coop de l'université de Moncton, ses résultats à la fin de sa troisième année ont bien montré que, chez elle, traduction ne rime jamais avec trahison, ce qui lui a valu le Prix étudiant de la CTINB. Nos félicitations aux heureux élus.

### Prochain numéro du *Bulletin*

Le prochain numéro devrait paraître au début d'avril 2003.

**Collaborateurs** : Sybil Whitman, Jean-Roch Cyr, Marion Macfarlane, Faith Cormier, Céline Grégoire, Jeannette Landry, Ida Orenbach, Frédéric Grogner, Alain Otis, Denis Caron, Dorine Gould, Ingrid Tollefsen et Paul Castonguay, responsable du *Bulletin*, ont collaboré à ce numéro.

Paul Castonguay                      Tél. : (506) 383-1279 (dom.)  
70, avenue Joyce, app. 84            Téléc. : (506) 383-1279  
Moncton (N.-B.)                      Courriel : castonp@nbnet.nb.ca  
E1A 4N2

## NEWS

### Preparation sessions for the February 2003 certification exam

Once again the CTINB is offering preparation sessions for the certification examination. The French session will be held at the université de Moncton, in Room 338 of the Faculty of Law Building. Call Alain Otis, at (506) 858-4243 to register. The English session will be held in Fredericton. Call Sybil Whitman, at (506) 444-2558, to register.

### Prize and honorary members

The CTINB honoured deserving members and awarded its student prize at its AGM in October 2002. Frédéric Grogner, head of the Department of Translation and Languages at the université de Moncton, and Gérard Snow, director of the Centre de traduction et de terminologie juridiques at the same institution, were made honorary members for their eminent services to the Corporation and the profession. Over the decades, Frédéric has helped train a long line of language professionals at the université de Moncton, and Gérard has been in the thick of the fight to advance the profession and to defend and promote the use of French in the field of law in the province. Julie Blain, a fourth year student in the université de Moncton's translation program (Coop option), won the CTINB Prize hands down. Her marks at the end of her third year clearly showed that, in her case, it would never do to say *traduttore, traditore*. Congratulations to all three!

### Next issue of the *Newsletter*

The next issue should be published in early April 2003.

**Contributors**: Sybil Whitman, Jean-Roch Cyr, Marion Macfarlane, Faith Cormier, Céline Grégoire, Jeannette Landry, Ida Orenbach, Frédéric Grogner, Alain Otis, Denis Caron, Dorine Gould, Ingrid Tollefsen and Paul Castonguay, the *Newsletter* editor, have all contributed to this issue.

Paul Castonguay                      Tel.: (506) 383-1279 (dom.)  
70 Joyce Avenue, apt. 84            Fax: (506) 383-1279  
Moncton, N.B.  
E1A 4N2                                      E-mail: castonp@nbnet.nb.ca

**La CTINB vous offre ses meilleurs vœux en cette période des fêtes. Que la santé, la paix et la sérénité vous accompagnent tout au long de l'année 2003.**

**The CTINB wishes you all the best for the holiday season. May you enjoy health, peace and serenity throughout the coming year.**